

CONTROLE POSTURAL DANS LES FRATRIES DE DYSLEXIQUES

Tiré de : Quercia P, O'Zoux C, Quercia M. Incidence des troubles proprioceptifs dans les fratries des dyslexiques. Congrès Association de Posturologie Internationale. Barcelone Janvier 2010.

De nombreuses études suggèrent que la dyslexie présente un caractère génétique sans que l'on ait pu isoler « un » gène responsable. Lors des consultations d'enfants dyslexiques, il est très courant (voire quasi-constant) de constater qu'au moins l'un des deux parents se reconnaît dans les troubles proprioceptifs constatés chez l'enfant examiné. Les parents évoquent aussi très souvent une similitude de symptômes chez les frères et sœurs. C'est pourquoi il nous a semblé intéressant de chercher s'il existe réellement des similitudes ou des différences lors de l'examen clinique, mais aussi lors de l'examen sur plate-forme entre un groupe d'enfants dyslexiques et un groupe constitué de frères et sœurs de dyslexiques réputés normo-lecteurs (étant ou non frères ou sœurs des enfants du premier groupe). Un groupe d'enfants normo-lecteurs de la même classe d'âge, sans antécédent familial direct de dyslexie à l'interrogatoire (parents, fratrie, oncles et tantes, cousins du premier degré) sera utilisé en tant que base de données normatives. L'étude avait pour but de répondre à 2 questions :

- Y a-t-il des éléments qui différencient les dyslexiques de leurs frères et sœurs réputés normo-lecteurs, et ces derniers des normo-lecteurs sans relation génétique ?
- Quelles différences notables pourraient exister au sein du groupe des frères et sœurs de dyslexiques au cas où le bilan neuropsychologique révélerait un retard de lecture parmi ces enfants ?

L'étude a concerné 3 groupes représentant 68 enfants scolarisés du CE2 à la 3^e avec :

- 22 dyslexiques d'âge moyen 10 ans 9 mois (100 à 169 mois) avec 13 garçons et 9 filles,
- 19 frères et sœurs de dyslexiques d'âge moyen 10 ans 3 mois (92 à 165 mois) avec 12 garçons et 7 filles,
- 27 normo-lecteurs d'âge moyen 11 ans 4 mois (91 à 180 mois), avec 8 garçons et 19 filles, recrutés par l'intermédiaire de 2 écoles (une école primaire et un collège) et dans un club de sport. Après accord écrit des parents et des enfants, tous les patients ont d'abord été soumis à un test de TIME-3 permettant de connaître leur âge lexical. Puis ils ont été examinés selon le protocole clinique proposé dans l'ouvrage « Traitement proprioceptif et dyslexie » et basé sur 3 axes : asymétrie du tonus postural, troubles de localisation spatiale et anomalies perceptives visuelles dépendant de la proprioception oculaire.

Dans un souci (nécessairement réducteur) de simplification pour l'analyse des données, seul un élément central de chacun de ces axes a été retenu :

- asymétrie du tonus postural mesurée au niveau du cou par une manœuvre de rotation et d'extension de la tête,
- recherche d'une anomalie de localisation spatiale au test de Maddox postural,
- présence de pseudos scotomes directionnels au synoptophore en position primaire ou dès 20° de version oculaire droite et gauche.

Leurs capacités d'équilibre ont été testées sur une plate-forme de posture (TechnoConcept™) avec capture des données à 40 Hertz.

La comparaison du groupe des frères et sœurs de dyslexiques avec le groupe de normo-lecteurs montre que, cliniquement, la perturbation de la localisation spatiale et la fréquence des pseudos scotomes directionnels séparent nettement les deux groupes.